

Marignytiatives



Le journal de la commune de Marigny-le-Lozon



**AUTOMNE
2023**



Le mot du Maire...

C'est la rentrée !

L'année dernière, dans ce même numéro d'automne, nous nous réjouissons de l'arrivée de la pluie, après un été particulièrement sec : comme quoi, une année ne fait vraiment pas l'autre ! L'été 2023 fut, dans la Manche, très normand, alternant tous les gris possibles et compliquant la vie de nos agriculteurs. Au moins, l'eau n'a pas manqué, elle ! Mais la chaleur du mois de septembre et les variations de température actuelles sont là pour nous rappeler que la Terre a chaud, trop chaud, et que chacun, à la mesure de ses moyens, doit agir pour préserver notre cadre de vie.

C'est une des surprises qui attendaient nos écoliers de l'école Julien Bodin le 4 septembre dernier : la végétalisation des cours est désormais bien en place et nos 196 primaires et nos 99 maternels peuvent maintenant profiter d'espaces en herbe pour se détendre entre les heures d'apprentissage. Et c'est aussi le cas pour nos 315 élèves qui déjeunent à l'école le midi. Face à l'explosion du prix des énergies et l'inflation des matières premières, la municipalité a voté en juin les tarifs de cantines, imputant une hausse de 10 centimes. Rappelons au passage que le coût réel d'un repas se situe aux alentours de 8 €.

Côté collège, ce sont 310 jeunes qui ont, pour certains, découvert et d'autres, retrouvé la statue de Jean Monnet, fondateur de la dynamique européenne qui a donné son nom à notre établissement. Un effectif relativement stable dans le contexte démographique inquiétant que connaît la France aujourd'hui. Parmi eux évolue la majorité des 36 élèves de l'IDRIS, dans une belle dynamique d'inclusion « à la marignaise » reconnue à l'échelon départementale. Ainsi, avec les 97 élèves de l'école privée Notre-Dame, ce sont près de 750 élèves qui rejoignent chaque jour les bancs de l'école.

Côté travaux, au-delà des cours d'école, c'est tout le bourg qui a désormais changé d'aspect, avec une belle progression des travaux de la halle qui chaque jour dessine un peu plus ses contours. Le toit et les premiers côtés sont bien en place. Même si le chantier Manche Habitat a pris un peu de retard, le cœur de Marigny retrouve une ambiance plus apaisée, et, nous le souhaitons, apaisante. Un petit rappel des nouvelles règles de circulation est disponible dans les pages suivantes : l'espace se partage, qu'on soit piéton, au volant de sa voiture ou de son camion, cycliste ou à trottinette.

Alors que l'inflation préoccupe chacun de nos concitoyens, la solidarité des territoires ruraux doit être une des réponses à la conjoncture actuelle. Sans tout attendre de l'Etat et des collectivités, nous pouvons tous agir pour que chacun tienne le coup et vive correctement. Qu'il s'agisse des courses, des déplacements, ou bien encore des ordures ménagères, la mutualisation et la bienveillance vis-à-vis de son entourage sont les meilleures réponses à la morosité que les médias nationaux pourraient diffuser dans nos territoires où, ne l'oublions pas, il fait quand même bon vivre !

Fabrice LEMAZURIER



Editeur : Mairie de Marigny-le-Lozon
1 Place Cadenet - Marigny
50570 MARIGNY-LE-LOZON

Directeur de la publication : F.LEMAZURIER

ARGENT DE POCHE

La Mairie a mis en place, du 4 juillet au 25 août, le dispositif Argent de poche proposé aux jeunes de 16 à 18 ans habitant Marigny-le-Lozon.

Ce dispositif a pour objectif d'accompagner les jeunes vers une 1^{ère} expérience de travail, par la découverte de métiers et missions réalisés au sein de la commune, de favoriser leur action avec des adultes et de valoriser leur travail pour renforcer leur estime et confiance en soi. Ils ont pu disposer d'une indemnité pour le service rendu.

Le 1^{er} septembre, au restaurant Le Fil des Saisons, une cérémonie a été organisée par la municipalité pour féliciter et remercier nos 8 jeunes pour leur participation.

Nous remercions : Maëlys CHEVREL-LECROSNIER, Léonie DOLOUE, Lina DE SAINT JORES, Juliette LEDOYEN, Matthéo GRIFFAULT, Olivier LOUISE, Timothée NICOLLE-DELACOTTE et Maxime TOSTAIN.

Vu la réussite de cette année, le dispositif Argent de poche sera certainement reconduit l'année prochaine.



LOGEMENT DES JEUNES

Des travaux de réhabilitation de l'ancienne trésorerie de Marigny située au 34 avenue du 13 juin 1944 ont été effectués afin d'y accueillir, en plus de locaux associatifs, des logements. Un logement pour deux jeunes sera ainsi proposé à la location, à partir du 1^{er} décembre 2023.

Situé au 2^{ème} étage, l'appartement d'une surface de 42 m² sera loué meublé. Chaque jeune disposera de sa propre chambre, la cuisine et la salle de bain seront en commun.

Le loyer est fixé à 150 € plus 75 € de charges par mois pour chacun des locataires.

Pour plus d'informations, renseignez-vous auprès de la mairie.

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE

Qui ? Pour tous les français âgés de 16 ans, filles et garçons

Comment ? Par Internet, sur www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R2054

Pourquoi ? L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique

ALLER DE L'AVANT
SENGAGER.FR

L'ARMÉE DE TERRE
RECRUTE ET FORME
16 000 POSTES

CIRFA DE SAINT-LÔ
170 rue de l'Exode
Caserne Bellevue
02.33.06.94.15

CIRCULATION ET STATIONNEMENT

Il y a du changement !

De la route de Quibou jusqu'à la route de Saint-Sauveur-Lendelin s'étend une zone partagée : cela signifie notamment que les piétons sont prioritaires partout, ce qui explique l'absence de passage protégé spécifique, et que la vitesse est limitée à 20 km/h pour les véhicules à moteur comme pour les vélos et trottinettes : **vitesse baissée, ambiance apaisée !**



Pour faciliter la réduction de la vitesse, le régime de priorité a été modifié dans les deux sens de circulation. Ainsi, quand on arrive de Saint-Lô, la rue des Sports venant des écoles est désormais prioritaire. Dans l'autre sens, c'est également le cas pour les routes de Saint-Sauveur-Lendelin, Carantilly et Quibou. **Alors on lève le pied et on laisse la priorité !**

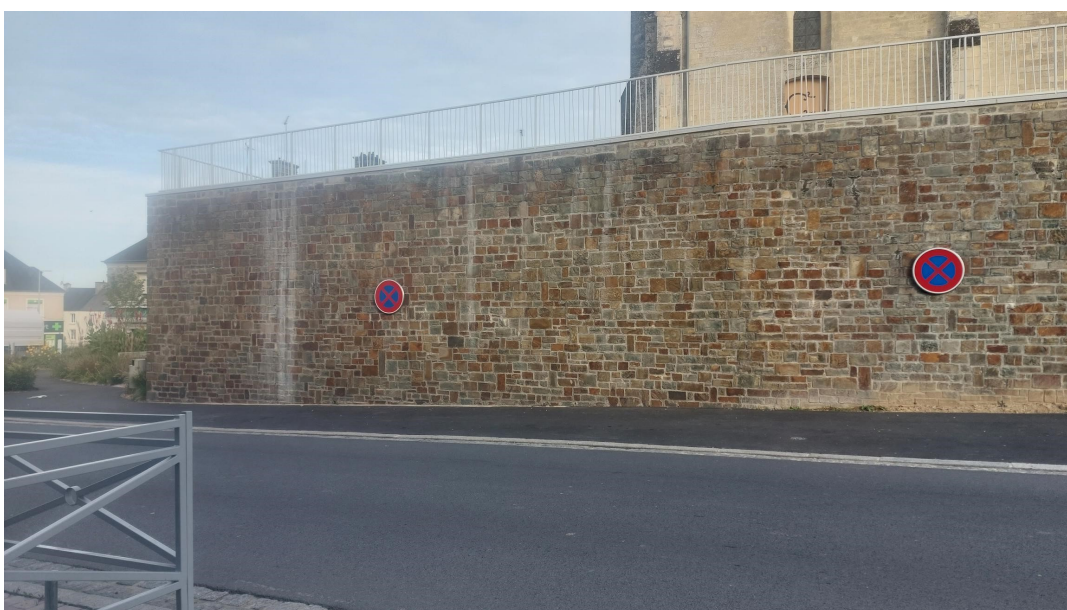


Zone bleue : pour éviter les voitures tampons et permettre à chacun de trouver sa place, en accord avec les commerçants consultés lors d'une réunion préalable, la place Westport est désormais zone bleue. Pour le moment, c'est donc le régime national qui s'applique, à savoir 1h30 de stationnement autorisé avec utilisation du traditionnel disque horaire.

N'oubliez pas de le placer de manière bien visible sur votre tableau de bord !



« Ça fait râler ! » : le stationnement devant le bar-tabac n'est pas autorisé au-delà des places 15 minutes dans le sens mairie vers place Westport. La décision a été prise d'ajouter une place supplémentaire devant celles déjà en place. Chacun doit pouvoir circuler librement : piétons, poussettes ou personnes à mobilité réduite ne peuvent pas toujours se faufiler entre le mur et les véhicules !



Pour mémoire, des stationnements de plus longue durée sont possibles rue Chanoine de Groucy, parkings de l'église, du collège, le long de la rue du 13 juin 1944 et route de Quibou : en vue des Jeux Olympiques de 2024, la marche à pied revient à la mode !

CIMETIERE DE MARIGNY

Afin d'améliorer la circulation, une zone de stationnement a été créée à l'entrée du cimetière route du Mesnil Amey.



Suite au travail de la commission Cimetière de la commune, l'entreprise Mémoris est intervenue cette année pour l'entretien des sépultures des combattants et notamment celle du Capitaine Jean-Baptiste DAIREAUX, né et mort à Marigny (1767-1834).

Il a combattu dans les rangs de l'armée impériale.

A la première promotion de la légion d'honneur, il a reçu des mains de l'empereur un sabre d'honneur au camp de Boulogne. Par la suite, il a été promu Officier de la Légion.

A la Restauration, il est rentré chez lui où il a été membre du conseil municipal de Marigny puis commandant de la garde nationale du canton de Marigny.



La sépulture du Capitaine DAIREAUX



Sépultures de combattants



NOUVELLES PRATICIENNES À LA MAISON MÉDICALE

Mme ZAMPETIS, psychologue



Mme ZAMPETIS est psychologue et elle a rejoint la maison médicale début septembre, nous lui souhaitons la bienvenue.

Psychologue du travail depuis 2011 (bilans de compétence et orientation professionnelle), elle a suivi une formation à l'hypnose et à la thérapie cognitivo-comportementale (TTC).

Mme ZAMPETIS exerce en libérale depuis 2018 et pratique la thérapie pour adultes (Ateliers seniors mémoires ...)

Elle consulte sur rendez-vous uniquement, vous avez la possibilité de réserver sur doctolib.fr.

tél : 06.62.87.67.23

Mme VALMY, accompagnante périnatale, post-natale et parentale



C'est avec plaisir que nous accueillons Mme VALMY depuis début septembre à la maison médicale de Marigny-le-Lozon.

Accompagnante périnatale, post-natale et parentale, elle propose divers services :

- Massage périnatal et post-natal
- Massage bébé
- Réflexologie plantaire future et jeune maman ainsi que bébé
- Rituel du bain sensoriel®
- Langue des signes bébé

Actuellement en formation Quantik Doula (accompagnement moral, pratique et physique qui apporte du soutien aux familles, femmes, couples durant la grossesse, la naissance et la période post-natale), une école québécoise, elle accompagne également au-delà du domaine périnatal : puberté, préconception, PMA, grossesse " fausse couche", deuil périnatal, adoption, parentalité, c'est un complément médical choisi par les parents.

Le domaine de Mme VALMY s'appelle le Cocon Mère' Veilleux

tel : 07.50.33.95.59

coconmereveilleux@gmail.com

Disponible sur les réseaux sociaux Instagram et Facebook

CCAS

Le CCAS de MARIGNY-LE-LOZON attribue une aide sociale de 270 € par an en fonction de critères définis par le conseil d'administration.

Les formulaires d'aides sociales sont à déposer en mairie avant le 27 octobre 2023.

L'ÉCOLE JULIEN BODIN

Lundi 4 septembre, les 300 élèves de l'école Julien Bodin ont repris le chemin de l'école. Répartis en 13 classes, un dispositif ULIS et une classe externalisée de l'IDRIS, c'est parés de leurs plus beaux sourires qu'ils ont retrouvé avec joie leurs camarades, enseignants et personnels municipaux. Deux grandes nouveautés au programme de cette année : expérimentation de « l'école du dehors » en lien avec le label E3D niveau 2 obtenu l'année passée et en collaboration avec « les amis de l'îlot de biodiversité » et mise en place d'une webradio qui permettra aux élèves de travailler l'oral, la lecture et également de valoriser leur travail. Parmi les autres projets, il y aura le voyage à Paris des CM2 en fin d'année scolaire, l'envoi de colis aux enfants de Lyman... L'objectif de l'équipe : former des citoyens éclairés qui sauront prendre à bras-le-corps les grands défis de demain.



Les candidats aux élections d'éco-délégués utilisent la Web radio pour présenter leurs programmes.

L'ÉCOLE NOTRE DAME

Les travaux de peinture pour l'embellissement de l'école Notre Dame sur le dernier bâtiment ont pu se terminer à temps pour la rentrée du 4 septembre. L'école a donc ouvert ses portes avec 97 élèves répartis dans quatre classes. Quelques nouveaux visages ont été présentés par M. DUFOUR, le chef d'établissement, lors de la rentrée devant les parents : En maternelle : Emilie BLOT et Cindy BARBOT, en GS/CP : Stéphanie JAMARD-BELLOIR, en CE1/CE2 : Sarah WIECZNY et en CM1/CM2 : Lucie TILLARD et Quitterie BROUSSEAU.

Après deux ans d'absence, M. DUFOUR est revenu aux commandes de l'école en assurant la double direction de l'institut Saint Lô (Agneaux) et de l'Ecole Notre Dame. En revanche, une particularité à partir de cette année : Stéphanie JAMARD-BELLOIR, enseignante, a été nommée adjointe de direction afin de gérer les affaires courantes de l'école et les relations avec les familles.

Le thème de l'année, qui sera le fil conducteur de différents projets de classe, sera le tour du monde à travers les jeux olympiques. Le sport sera donc à l'honneur avec la proposition de séances de judo, de rugby, de handball, ainsi que les activités de piscine qui sont reconduites, malgré le fait que cela soit facturé désormais aux établissements. Un séjour à Paris est également en cours de réflexion.

Seront également testées deux nouveautés dans l'établissement : l'école du dehors qui a pour objectif de faire cours à l'extérieur des classes à certains moments, dans différents lieux de Marigny et se servir de l'environnement comme outil pédagogique. Et la classe flexible qui permettra aux enfants d'étudier debout ou assis, en autonomie ou de manière collective. Toutes ces nouveautés permettront de motiver les élèves et de répondre à leurs besoins particuliers.

Chaque famille peut visiter l'école Notre Dame en prenant rendez-vous auprès de M. DUFOUR au 02.33.55.49.94.



L'IME-IDRIS DE MARIGNY

La cloche a retenti pour les élèves de l'IME-IDRIS de Marigny.



Les élèves de la classe externalisée au collège et de la classe insertion de Mme COIGNARD et M. VIGOT avec M. LEROI et Mme RONSOUX, les intervenants socio-éducatifs.

Comme tous les écoliers du département, les élèves de l'unité d'enseignement de l'IME-IDRIS de Marigny ont repris le chemin des classes lundi 4 septembre 2023. Présents depuis fin Août sur l'établissement médico-social sur le site de Marigny, les 36 élèves scolarisés seront encadrés par 5 professeurs des écoles de l'éducation nationale.

Ainsi, l'école élémentaire Julien BODIN a vu 9 jeunes enfants de 7 à 11 ans arriver sur la classe externalisée de l'IME, encadrée par Mme DUCREUX, professeur des écoles spécialisée, qui va tout mettre en place avec l'aide des intervenants socio-éducatif pour permettre une inclusion bénéfique pour ces élèves à besoins particuliers.

Du côté du collège Jean MONNET, ce sont 8 jeunes adolescents de 12 à 16 ans qui ont fait leur rentrée. Sous l'œil bienveillant de Mme COIGNARD, leur professeur des écoles spécialisée et d'un intervenant socio-éducatif, ils ont pu commencer à évoluer au milieu des collégiens.

Pour les plus âgés de 15 à 17ans, ce sont deux autres sites qui accueillent les jeunes de l'IME-IDRIS en alternant classe et stage : 5 jeunes sont accueillis à la MFR de Saint-Sauveur-Lendelin dans une classe inclusive sous la responsabilité de Mme BEUZIT-LOZACH, professeur des écoles spécialisée, et 5 jeunes sont accueillis sur le site d'Agneaux par M. VIGOT.

En interne, l'IME-IDRIS possède aussi une classe « Passerelle » qui accueille 6 jeunes de 8 à 17 ans gérée par Mme LEROUX, professeur des écoles, et par 3 intervenants socio-éducatifs.

Divers projets pédagogiques sont en préparation cette année, l'écriture et la publication d'une histoire courte, un projet classe d'eau avec l'association AVRIL, un projet « Culture –Cheval » avec l'aide du département ainsi que la participation au projet « 300 colis pour Noël » portée par l'association « WESTPORT-MARIGNY-LYMAN » seront les temps forts de cette année scolaire.

Pour l'ensemble de la structure, la rentrée s'est déroulée sereinement, les inclusions progressives et les immersions contrôlées ainsi que la gestion des temps forts de la vie de ces jeunes ont permis une rentrée sans surprise.

LE COLLÈGE JEAN MONNET

En cette rentrée 2023, c'est sous un soleil radieux que les 320 élèves du collège Jean Monnet ont effectué leur rentrée. Lors de la première semaine, les élèves de 6^{ème}, répartis en quatre classes, se sont retrouvés autour de l'étang, dans le cadre de leur cours de Sciences et Vie de la Terre, encadrés par les enseignants et assistants d'éducation du collège, afin d'effectuer des recherches sur la biodiversité marignaise. Les plus grands sont eux aussi sortis et ont assisté à une représentation au Théâtre de Saint-Lô, *Monte Cristo*.

L'ensemble des collégiens aura tout au long de l'année l'occasion de bénéficier de sorties pédagogiques, y compris les 9 élèves de la classe externalisée (CLE2) de l'IDRIS, qui viennent compléter nos effectifs. Ils pourront tous ensemble profiter des tables de tennis de table qui seront prochainement installées et qui ont été offertes par l'association des parents d'élèves (APE) et par le foyer socioéducatif (FSE) du collège Jean Monnet. Qu'ils en soient remerciés. Toute l'équipe du collège Jean Monnet souhaite une excellente année scolaire à l'ensemble des élèves.



BONNE RETRAITE À CATHERINE JUMEAU



Mardi 3 octobre la municipalité a remercié Catherine Jumeau pour ces 6 dernières années passées au service de la collectivité en tant qu'assistante périscolaire à la garderie « la Tarentelle » sous la houlette de Philippe Pradeau. Le maire a souligné le sérieux et le sens de la pédagogie dont elle aura su faire pendant sa carrière. Elle part vers une retraite bien méritée qui lui permettra de se consacrer à sa famille dont ses 4 petits enfants, mais aussi de profiter de ses activités favorites que sont le théâtre, le cinéma, la randonnée et la restauration de meubles.

Nous lui souhaitons une belle et heureuse retraite !

LE TEMPS DU MIDI À L'ÉCOLE JULIEN BODIN



Véronique ANSOT - Maxime TESTANIERE - Tiphaine MARIOLU



Nathalie POU VICH - Déborah BUSSON

BOD'INFOS

A l'école Julien Bodin, notre priorité, faire de vos enfants des citoyens éclairés, ancrés dans le passé et déterminés à croquer l'avenir !!!




De la graine à l'assiette !!!

Nos jeunes jardiniers vont pouvoir savourer les légumes issus des graines qu'ils ont semées au printemps et qui vont être sublimés par l'équipe de Karl !! Bravo à nos permaculteurs en herbe !! Au passage, bon rétablissement à Pascal !!




LES CANDIDATES AUX ÉLECTIONS D'ÉCO-DÉLÉGUÉS DE LA CLASSE DE CM2 B ÉTAIENT RÉUNIES POUR EXPOSER LEUR PROGRAMME EN DIRECT SUR NOTRE NOUVELLE WEB RADIO !! N'HÉSITEZ PAS À SCANNER LE QR CODE POUR LES ÉCOUTER !!

GATEAU AU RIZ SOUFFLE ET MARS

Recette proposée par le restaurant scolaire



Ingrédients pour 6 personnes:

Céréales riz soufflé au chocolat : 61 grammes

Mars : 80 grammes

Beurre : 36 grammes

Préparation :

Préparer le moule : Disposer une feuille de papier cuisson au fond du moule.

Faire fondre le beurre et les mars dans une casserole (Fouettez pour obtenir un mélange homogène).

Mélanger le riz soufflé à la mixture (beurre/mars), bien enrober tous les grains.

Étaler la préparation dans le moules de manière régulière.

Réserver au frais au minimum 2 heures avant de servir.

INFOS AGGLO



NOUVEAUX VELOS A ASSISTANCE ELECTRIQUE DISPONIBLES A LA LOCATION !

Le 26 juillet de nouveaux vélos à assistance électrique sont arrivés !

Vous habitez, travaillez ou étudiez sur l'une des 61 communes de l'Agglo, louez votre vélo dès maintenant.

Une flotte de nouveaux vélos à assistance électrique est disponible à l'agence SLAM Cyc'Lô.

Louez-le vôtre dès maintenant pour une durée de 1 à 12 mois.

Les tarifs sont compétitifs, pour répondre aux besoins de tous. Ils commencent à 30 € par mois. Il existe des tarifs réduits à partir de 15 € par mois pour les étudiants, les personnes en apprentissage, les bénéficiaires du RSA et les demandeurs d'emploi.



Agence SLAM CYC'LÔ

Place de la Gare

06.17.15.71.11

50000 SAINT-LÔ

ORDURES MENAGERES : MENSUALISATION

Vous souhaitez être mensualisé pour l'année 2024, la demande complète est à formuler du 1^{er} septembre au 15 décembre 2023. Nos agents d'accueil peuvent vous aider !

Dès à présent  Particuliers



Optez pour la mensualisation

+ simple + sûre

Gratuite, prélèvement en 10 fois sans frais de mars à novembre et en février de l'année N+1 pour la dernière mensualité et la part variable s'il y en a une.

DEMARCHAGE ABUSIF : VENTE DE SACS POUBELLE



Une démarche abusive à domicile est en cours proposant la vente de rouleaux de sacs de collecte des déchets à 25 €.

Saint-lô agglo ne procède à aucun démarchage de ce type et n'est en aucun cas affilié à cette opération.

Soyez très vigilants !

Pour toute information sur la collecte de déchets référez-vous au site saint-lo-agglo.fr ou par téléphone au 0800 710 775.

EXPOSITION ARTS DIVERS

Environ 700 personnes sont venues voir l'exposition de l'association Arts Divers à la salle du Jardin Pillard du dimanche 24 septembre au dimanche 1^{er} octobre.



APPEL À PHOTOS

Nous recherchons des photos de la libération de Marigny !

Si vous en avez à prêter, vous pouvez contacter la mairie.



02.33.55.15.26
accueil@marigny-le-lozon.fr

MANIFESTATIONS A VENIR



- 13 octobre** : concours de belote organisé par le Club de l'amitié de Marigny. Réservations au 06.33.73.05.42
- 21 octobre** : soirée dansante organisée par le Comité des fêtes de Lozon. Réservations au 06.79.77.07.68
- 22 octobre** : bourse aux jouets au gymnase de Marigny, organisé par l'Association de parents d'élèves de l'école Julien Bodin.
- 27 octobre** : assemblée générale du comité des fêtes de Marigny à 20h30 au pôle public
- 28 octobre** : soirée Théâtre avec les TOC'ARTS organisée par L'Etoile sportive MLMV (Foot). Informations et réservation au 07.85.04.90.15
- 10 novembre** : concours de belote organisé par le Club de l'amitié de Marigny. Réservations au 06.33.73.05.42
- 11 novembre** : loto organisé par le Fil d'argent
- 18 novembre** : soirée dansante organisée par l' A.C.C.M. Réservations au 02.33.55.13.58
- 19 novembre** : Loto de l'Association des parents d'élèves de l'école Notre Dame. Réservations au 06.73.03.47.39
- 26 novembre** : repas organisé par le Club de l'amitié de Marigny. Réservations au 06.33.73.05.42
- 2 décembre** : atelier « Libération des poids de sa famille et de ses ancêtres » organisé par l'association Une arche entre ciel et terre. Réservations au 06.62.40.57.81
- 2 et 3 décembre** : marché de Noël de l'Association des parents d'élèves du collège Jean Monnet
- 9 décembre** : soirée dansante organisée par Danses Vacances au profit du Téléthon. Renseignements au 06.23.91.28.04
- 10 décembre** : repas et assemblée générale du Club de l'amitié de Marigny
- Du 16 au 31 décembre** : quinzaine commerciale organisée par l'union des commerçants et artisans de Marigny
- 17 décembre** : corrida de Noël organisée par Marigny Athlétique Club, l'union des commerçants et artisans de Marigny, les associations des parents d'élèves de l'école Julien Bodin, de l'école Notre Dame et du collège et le Comité des Fêtes de Marigny.
- 31 décembre** : Soirée de la Saint Sylvestre organisé par le comité des Fêtes de Marigny. Réservations au 06.75.34.18.66 ou au 06.63.78.88.54

FETE DES ASSOCIATIONS

La fête des associations a rencontré un franc succès cette année. Le samedi 9 septembre, plus de 30 associations ont répondu présentes.

Au cours de la journée, de nombreuses personnes se sont rencontrées pour échanger, s'informer et s'inscrire aux différentes activités sportives, culturelles, environnementales qui leur étaient proposées.



LE CHEVAL EMERAUDE

Le Cheval Emeraude, centre de médiation équine, est ouvert depuis juin dernier à Marigny-le-Lozon, au 1 La Grande Maison.

La médiation équine est une relation de soins, d'aide, de développement personnel ou de coaching avec la participation d'un cheval. Les séances, stages et ateliers autour des chevaux sont destinés aux enfants, aux adolescents et aux adultes. Parmi les activités, on peut trouver du pansage des poneys, de la manipulation des poneys à pied, de la voltige ainsi que des apprentissages divers sur les équidés et leur mode de vie.



Marie-Lucile MULOWSKY-MALABRY
1 La Grande Maison
50570 MARIGNY-LE-LOZON

06 42 15 49 39
 lechevalemeraude.com

FAMILLES RURALES

Planning des activités à venir

(Sur inscription)

ATELIERS PARENTS-ENFANTS

N°	Date	Activité	Age	Horaires	Tarifs
1	Mercredi 18/10	Pâtisserie	à partir de 8 ans	14h-16h30	2€ adhérent/ 4€ non adhérent
2	Jeudi 26/10	Couture	à partir de 8 ans	14h-17h	
3	Mercredi 15/11	Poterie	de 1 à 8 ans	10h-11h	2€/enfant
4			de 4 à 10 ans	11h-12h	
5	Mercredi 22/11	Créatif thème Noël	6-12 ans	15-17h	2€ adhérent/ 4€ non adhérent
6	Jeudi 04/01	Couture	à partir de 8 ans	14h-17h	



Inscription et renseignements
 07.44.79.66.61
 famillesruralesmarigny@gmail.com

ATELIERS ADULTES/ADOS

N°	Date	Activité	Horaires	Tarifs
7	Samedi 23/09	Aquarelle	15h-17h	5€ adhérent/ 10€ non adhérent
8	Mardi 07/11	Cuisine	10h-12h	Gratuit dans le cadre de "Cuisinez la Normandie"
9	Mercredi 08/11	Pâtisserie Tarte normande	14h-16h30	
10	Samedi 25/11	Poterie	15h-17h	5€ adhérent/ 10€ non adhérent

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique



LES SERVICES DANS LA COMMUNE



La Mairie de MARIGNY-LE-LOZON vous accueille :

Lundi : 9h à 17h (journée continue)
 Mardi : 9h à 12h - 14h à 17h
 Mercredi : 9h à 12h - 14h à 17h
 Jeudi : 9h à 12h - 14h à 18h
 Vendredi : 9h à 12h - 14h à 17h

Tél : 02.33.55.15.26

courriel : accueil@marigny-le-lozon.fr

www.mairie-marigny.com

La Mairie annexe de LOZON vous accueille :

Le mardi de 10h à 12h

Tél : 02.33.56.23.34

courriel : mairie.lozon@wanadoo.fr

Mme Adèle HOMMET Conseillère départementale : sur rendez-vous adele.hommet@manche.fr	06.31.40.21.29	FAMILLES RURALES	02.33.05.25.65 02.33.55.34.33
M. Philippe GOSSELIN Député de la Manche	02.33.05.05.50	Comité Départemental de Randonnée Pédestre (CDRP)	02.33.55.34.30
Mme Florence MAZIER Conseillère régionale florence.mazier@normandie.fr	02.31.06.95.01	Assistance sociale : Manon MARAIS	02.33.77.28.93
GENDARMERIE St Jean-de-Daye du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h et le dimanche de 9h à 12h et de 15h à 18h	02.33.72.50.20	Tous les mardis de 9h à 12h au Pôle public sur rendez-vous	
AGENCE POSTALE COMMUNALE du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h le samedi de 9h à 12h	02.33.55.15.26	C.L.I.C (Accès aux droits des personnes âgées)	02.33.06.04.71
CRECHE	02.33.06.12.37	Centre médico social 7 rue de La Libération à Saint-Lô	
ACCUEIL DE LOISIRS Pôle enfance	02.33.72.23.98	A.D.M.R	06.65.11.04.10
R.P.E (Relais Petite Enfance) mercredi de 9h à 11h30 et le jeudi de 16h à 18h30	02.33.05.23.84	Tous les mercredis de 9h30 à 11h45 au Pôle public	
TARENTELLE Garderie périscolaire	02.33.55.15.37	MAISON DE RETRAITE EHPAD Les Hortensias	02.33.77.14.77
RESTAURANT SCOLAIRE	02.33.55.20.86	SAUR	02.50.72.40.00
ECOLE JULIEN BODIN	02.33.55.15.93	C.D.H.A.T (Amélioration de l'Habitat)	02.33.75.64.24
ECOLE NOTRE DAME	02.33.55.49.94	Deuxième jeudi du mois	
COLLEGE JEAN MONNET	02.33.55.19.86	MISSION LOCALE	02.33.57.17.17
		sur rendez-vous au Pôle public lundi matin	
		S.S.I.A.D (Soins infirmiers à domicile)	02.33.72.27.61
		DECHETTERIE	
		lundi, mercredi, jeudi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h	
		BIBLIOTHEQUE	02.33.56.81.29
		lundi , jeudi et vendredi : 14h à 18h mercredi : 10h à 12h et 14h à 18h samedi : 10h à 12h	



PROCHE DE VOUS,

PROCHE DE CHEZ VOUS

Nos agents d'accueil vous accompagnent sur rendez-vous
dans vos démarches administratives du quotidien.

Visitez notre site internet : www.mairie-marigny.com